

La transmission d'entreprise : les étapes clés.



1. Orientation
4 à 5 ans avant



Définissez vos forces et vos faiblesses, mettez au point un plan de cession et préparez-vous émotionnellement à passer le flambeau.



2. Préparation
2 à 4 ans avant



Faites estimer la valeur de l'entreprise par un professionnel. Il prépare avec vous un dossier qui décrit votre société.



3. Recherche d'un repreneur
2 ans avant



Réfléchissez au type de transmission que vous souhaitez et au profil.



4. Négociation
1 an avant



Le repreneur vérifie l'exactitude et l'exhaustivité des informations du dossier. Cela vise à couvrir les risques potentiels et à fixer les derniers éléments justifiant le prix de la cession



5. Signature de la convention



Vous et le repreneur signez la convention de transfert de propriété. La cession des actifs ou des parts de votre société peut avoir lieu et le repreneur vous paie le prix d'achat convenu.



6. Après cession



Veillez à assurer la continuité des activités de l'entreprise en accompagnant le repreneur dans sa prise de fonction. Cette période et les modalités sont à convenir entre vous.